



RÉSOLUTION SUR LE HONDURAS

La liberté d'expression continue d'être menacée au Honduras. L'usage de violence mortelle contre les journalistes et les communicateurs des médias sociaux demeure une inquiétude majeure. Au moins 60 journalistes ont été tués depuis 2003, et dans la grande majorité des cas les enquêtes sur leur décès n'ont pas encore identifié les auteurs des crimes. La menace de procès en diffamation criminelle et en calomnie a créé une autocensure parmi les journalistes, les forçant à éviter de parler de sujets importants sous peine de faire face à des actions judiciaires. Du même souffle, les instances de sécurité étatiques répriment systématiquement la protestation sociale, y compris à l'université autonome nationale du Honduras (*Universidad Nacional Autónoma de Honduras*, UNAH).

Deux incidents récents ont prouvé le danger et la persécution auxquels font constamment face les écrivains et les étudiants du Honduras en général, et les membres du centre PEN Honduras en particulier :

- Le 8 septembre 2017, Tomy Morales, membre du Conseil d'administration de PEN Honduras et de l'Association pour la démocratie et les droits de l'homme (Asociación por la Democracia y los Derechos Humanos – ASOPODEUH), était attaquée par des policiers et arbitrairement détenue alors qu'elle accomplissait son travail de défense des droits de l'homme au nom des étudiants de l'Université Nationale. Le lendemain, elle était selon toute vraisemblance accusée « d'attaque contre de la sécurité de l'État » (« atentado contra la seguridad Interior del Estado de Honduras ») par le Ministère public du Honduras, ainsi que de « dissimulation » (« encubrimiento »).¹ Deux autres défenseurs font face à des accusations de dissimulation. Tous ont été libérés sous caution.
- Le 7 juin 2017, Cesario Alejandro Félix Padilla Figueroa, membre de PEN Honduras, a été condamné pour « usurpation » (« usurpación ») à l'UNAH.² Il avait créé, avec deux collègues, le Comité de défense des droits de l'homme à l'UNAH, en juillet 2015, afin de dresser un dossier sur les violations aux droits de l'homme dans le contexte des manifestations qui avaient lieu régulièrement à l'intérieur de l'institution universitaire. Des rapports indiquent qu'au cours d'une audience s'étant déroulée le 7 août 2017, le procureur général a réclamé, entre autres, l'application d'une peine de 3 ans d'emprisonnement.³ Padilla devrait faire appel. PEN International pense que Padilla et les autres étudiants sont persécutés pour l'exercice de leur droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion, un droit garanti par la constitution du pays (Articles 72-75 et 79), ainsi que par la Convention américaine sur les droits de l'homme (Articles 13 et 15), la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme, approuvée par les

¹ <https://en.justiceandpeace.nl/news/justice-and-peace-netherlands-calls-on-honduras-to-drop-charges-against-tomy-morales-and-her-colleagues>

² <http://www.pen-international.org/newsitems/honduras-pen-honduras-member-convicted-at-sentencing-court/>

³ <http://proceso.hn/nacionales/9-nacionales/fiscalia-pide-tres-anos-de-prision-para-universitarios-culpables-de-usurpacion.html>

Nations-Unies en 1999, ainsi que le Pacte international relatif aux droits civiques et politiques (Articles 19 et 21), desquels le Honduras est un État signataire.

Les membres de PEN Honduras, incluant l'administrateur, Tomy Morales, et la présidente, Dina Meza, ont été victimes de répression pour avoir défendu les droits humains de centaines d'étudiants persécutés pour avoir exercé de leur droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion. Tomy Morales et Dina Meza se trouvent par ailleurs constamment surveillées, ce qui inclut, entre autres, l'occurrence d'interventions dans leurs communications et le fait d'être suivies par des personnes qui leur sont inconnues.

L'Assemblée des délégués de PEN International demande au gouvernement du Honduras de :

- S'assurer que les enquêtes portant sur les crimes contre les journalistes et les communicateurs des médias sociaux examinent de manière appropriée les liens qui existent avec leurs travaux, identifient ceux qui commandent la violence à leur endroit, et mettent un terme à l'impunité. Nous renouvelons également notre appel au Bureau du Procureur général afin qu'il suive des protocoles spécialisés pour que les enquêtes aient lieu dans des délais raisonnables ;
- Décriminaliser la diffamation et la traiter comme une infraction au droit civil afin de protéger la liberté d'expression et la liberté d'information ;
- Mettre en place sans délai la Loi pour la protection des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes, des communicateurs de médias sociaux et des agents des forces de l'ordre, fournir un budget approprié pour sa mise en place et son fonctionnement, et y permettre la participation équitable des groupes locaux des droits de l'homme ;
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'intégrité physique et psychologique, ainsi que la sécurité de Tomy Morales et Dina Meza ;
- Abandonner toutes les accusations contre Tomy Morales ;
- Annuler la condamnation du membre de PEN Honduras, Cesario Alejandro Félix Padilla Figueroa, qui, selon PEN International, est poursuivi pour avoir défendu les droits de l'homme, pour l'exercice de son droit à la liberté d'expression et d'assemblée, ainsi que pour sa participation pacifique aux, et observation des, manifestations étudiantes ;
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir que les étudiants de l'UNAH puissent exercer leur droit à manifester pacifiquement. Comme affirmé par l'IACHR : « le droit de protester publiquement est un élément essentiel de la liberté d'expression » ;
- Décriminaliser les manifestations étudiantes et permettre aux étudiants de participer aux instances décisionnaires de l'UNAH, ainsi que garantir que les conflits avec l'institution soient résolus grâce à un dialogue ouvert, horizontal et respectueux, conformément à l'Article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et à l'Article 13 de la Convention américaine sur les droits de l'homme, desquels le Honduras est un État signataire.